



Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

3491, chemin Royal

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 3S0

Téléphone : (418) 829-3100

Télécopieur : (418) 829-1004

Internet : msfio.ca

Courriel : info@msfio.ca

Affaires municipales

Rappel taxation 2021

Un rappel des échéances pour le paiement des comptes de taxes 2021 : le 1^{er} mars, le 30 juin et le 31 octobre. De plus, nous vous soulignons qu'il est de votre responsabilité de vous assurer de la réception de votre compte.

De même, vous devez faire en sorte que vos paiements parviennent au bureau municipal avant les dates d'échéances. Pour ceux qui auraient oublié le versement du 30 juin, il serait important de remédier à la situation le plus rapidement possible pour limiter les frais et les intérêts et de prévoir celui du 31 octobre à votre agenda. Finalement, la récente réforme cadastrale a eu pour conséquence de modifier tous les numéros de matricule des propriétés. Il est donc très important que ceux qui utilisent le paiement direct de leur institution financière effectuent la correction dans leurs dossiers.

Résumé des séances

Ce mois-ci, le conseil a d'abord tenu une séance publique de consultation sur les projets de règlement d'urbanisme de la Municipalité soit les règlements : 021-172 sur le Plan d'urbanisme, 021-173 de zonage, 021-174 sur le lotissement, 021-175 de construction et 021-176 sur les permis et certificats.

Pendant plus de deux heures, les citoyens ont pu s'exprimer, interroger le conseil et soumettre leurs commentaires. Les projets de règlement sur le Plan d'urbanisme et sur le Zonage ont été au cœur des échanges. Les membres du conseil municipal ont pris en délibération les commentaires et suggestions des citoyens. Certaines suggestions pourront être intégrées dès maintenant dans les projets de règlement. Les autres seront ajoutées à la réflexion pour les mises à jour de ces règlements qui devront être effectuées plus régulièrement. En particulier pour le Plan d'urbanisme de la Municipalité.

Une fois la séance publique de consultation terminée, le conseil a tenu sa séance ordinaire mensuelle. Comme chaque mois, les résolutions administratives usuelles ont été adoptées. Les autres points à souligner, mis à part la poursuite du processus d'adoption des nouveaux règlements d'urbanisme, ont été l'octroi d'une aide financière de 50 \$ au Chœur de l'Isle d'Orléans et l'autorisation de procéder à l'invitation d'entrepreneurs pour soumettre des offres de service pour le contrat de déneigement des chemins municipaux pour les saisons 2021-2022 et 2022-2023.

Érosion des berges

Le conseil a finalement résolu de continuer le travail du projet de protection et de restauration des rives en collaborant avec la ZIP Québec–Chaudière-Appalaches pour la réalisation d'une deuxième phase à ce projet qui permettra de réaliser des travaux selon les priorités choisies dans la phase 1. En acceptant de contribuer pour la somme de 7 500 \$ sur un budget total de 68 000 \$, la Municipalité continue son engagement pour trouver des solutions à l'érosion des berges de son territoire. Le conseil tient également à remercier le Fonds d'action Saint-Laurent pour sa subvention de 49 500 \$ et la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches pour sa contribution en services professionnels évaluée à 11 000 \$.

Élections municipales

Il s'agit d'un moment important pour les municipalités du Québec. Ce sera donc le **dimanche 7 novembre 2021** que les citoyens de tout le Québec seront appelés à élire leurs représentants municipaux respectifs. Le vote par anticipation aura lieu le **dimanche 31 octobre 2021**. Cette année à ces journées de vote s'ajoute la possibilité pour certains citoyens de voter par correspondance selon les modalités prévues par la Loi.

Mais d'ici là, il y aura la période de mise en candidature qui se déroulera du 20 septembre au 1^{er} octobre 2021. Il est à souligner que la Mairie sera fermée le vendredi 24 septembre selon son horaire habituel, mais qu'elle sera ouverte en continu le vendredi 1^{er} octobre 2021 de 9 h à 16 h 30.

Pour ne rien manquer à ce sujet, nous vous invitons à suivre nos publications sur le site Internet municipal (msfio.ca) et sur la page Facebook de la Municipalité. ([Municipalité De St-François I-o | Facebook](#))

En terminant, il me reste à vous inviter à la dernière séance ordinaire du mandat du présent conseil qui est prévue **le lundi 4 octobre prochain à 20 h à la grande salle du centre le Sillon** et vous rappelant que nous sommes à votre service du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/secrétaire-trésorier